

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 73 (1928)  
**Heft:** 10

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique

**Autor:** Masson, R.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

au commandement d'une grande unité. Et voilà qui vous explique comment notre école supérieure de guerre voulant former des officiers d'état-major prépare indirectement et au surplus de futurs généraux. C'est une louange à lui adresser et un hommage à lui rendre.

---

## INFORMATIONS

---

**Conférences.** — De la première liste des conférences de l'exercice actuel, publiée par le Comité central de la Société des officiers, nous extrayons l'indication de la conférence en français offerte par le lieutenant-colonel Ulrich Frey, à Munich : *Les opérations stratégiques contre la Russie, de la mobilisation à la prise de Brest-Litowsk.* (Pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1928.)

**L'escouade et le groupe.** — Le terme d'escouade introduit dans la terminologie par le projet d'Instruction sur le service en campagne, en lieu et place du groupe a été condamné. On revient au groupe. Cela n'est pas d'une importance majeure. L'essentiel est qu'il ne puisse y avoir de confusion sur la chose. Donc chacun inscrira le terme « groupe » où le règlement a mis « escouade », soit aux articles 22, 25, 98, 194, 207, 222, 231, 232, 241, 280, 285 et 290.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

### LECTURES D'INFANTERIE

**Presse militaire de l'étranger.** — Cependant que s'assemblent en de pieux conciles les protagonistes du désarmement général, il est pour le moins piquant de constater que la littérature militaire actuelle atteint à un développement qui rappelle l'intense production d'avant-guerre. Pour paradoxal que cela semble, il convient de ne pas oublier que toute grande guerre est suivie d'une réorganisation des armées et d'une mise au point des procédés de combat, entraînant la refonte des règlements. Il s'ensuit que, dans tous les pays, la presse militaire s'efforce de contribuer à l'élaboration des méthodes nouvelles et à leur diffusion.

Nos lecteurs savent ce que nous entendons par l'étude attentive des documents étrangers. Au cours de nos chroniques précédentes, nous avons appuyé à maintes reprises sur la nécessité, pour nos jeunes officiers, d'entreprendre des investigations suivies dans le domaine si riche de la littérature militaire. Activité intellectuelle qui procède d'une double nécessité : d'une part, l'absence presque totale d'une

littérature qui nous soit propre ; d'autre part, l'obligation, pour les cadres d'une milice, de se tenir au courant des problèmes d'organisation et d'instruction qui constituent l'« actualité militaire ». On ne nous alléguera pas que notre armée est instruite suivant des procédés rigoureusement indigènes et qu'il serait dès lors superflu d'étudier ce qui se fait ailleurs. Car l'activité tactique des officiers subalternes (et c'est à eux que nous nous adressons) ne comporte pas autre chose que l'application de quelques principes et de quelques procédés de combat dont nous ne saurions avoir le monopole, puisqu'ils conditionnent l'instruction générale de n'importe quelle armée. Ce qui, en revanche, imprime à la formation de notre troupe son caractère spécifique, ce sont bien plutôt les méthodes d'instruction, par quoi nous entendons les procédés d'enseignement assurant, dans un minimum de temps et avec un minimum de moyens, la préparation à la guerre de notre troupe de milices. Encore faut-il observer que plus les armées étrangères réduisent la durée de leur période d'instruction initiale (et ce fut récemment le cas en France et en Belgique) et plus ces armées se rapprochent des conditions qui régissent notre activité militaire. Admis que seuls nos cours et nos écoles puissent donner à notre officier le métier dont il a besoin pour l'exercice de son commandement, il ne lui reste pas moins l'impérieux devoir de constamment veiller au rafraîchissement de son instruction théorique. Nos cours annuels doivent être uniquement consacrés à du travail d'application. C'est entre les périodes de convocation que nos officiers doivent s'adonner à la méditation des problèmes qui se posent actuellement dans toutes les armées.

Nous réclamant de cette nécessité, nous nous efforçons, sous la rubrique des « lectures d'infanterie », de les tenir au courant du mouvement littéraire, par la citation d'ouvrages caractéristiques des préoccupations du moment et dont la lecture nous semble leur devoir être utile. Ce que nous venons de dire n'est point nouveau ; mais il n'est peut-être pas inutile de l'avoir répété à l'instant où les écoles d'officiers, prenant fin, vont nous livrer nos jeunes camarades de demain.

\* \* \*

Les armées permanentes bénéficient non seulement de la publication de nombreux ouvrages de polémique, mais jouissent d'une presse militaire très active. Tandis que les premiers développent parfois leur thème en demeurant dans le domaine de la spéculation pure, les journaux et revues militaires s'attachent essentiellement aux questions du jour et constituent un précieux élément de vulgarisation. Agissant à la fois dans l'ordre moral et intellectuel, ils contribuent à maintenir vivant l'esprit militaire de la nation et à intéresser le citoyen aux choses de l'armée. C'est à ces périodiques que nous consacrerons notre bulletin de ce mois. Pour incomplètes que soient nos notes, elles n'en contribueront pas moins à attirer l'attention de notre officier d'infanterie sur quelques organes représentatifs des efforts soutenus qui caractérisent l'activité de la presse étrangère, notamment en France, en Belgique et en Allemagne.

## FRANCE.

La *Revue militaire française*<sup>1</sup> publie des études stratégiques et tactiques, d'histoire militaire, d'organisation de l'armée française et des armées étrangères. D'une haute tenue littéraire, elle est une

<sup>1</sup> Paraît tous les mois. Rédigée avec le concours de l'Etat-major de l'armée. — Berger-Levrault, 136, Boulevard St-Germain. Paris.

précieuse source d'enseignements. Plusieurs des études parues dans cette revue ont été éditées sous forme d'ouvrages complets dont il a été rendu compte ici et dont, relativement à l'infanterie, il convient de rappeler quelques titres : « Dressage des cadres à la recherche du renseignement » (lieut.-colonel Paquet), « Verdun » (lieut.-colonel Grasset), « La guerre chimique » (lieut.-colonel Bloch), « Les étapes de guerre d'une division d'infanterie »<sup>1</sup> (lieut.-colonel Laure et commandant Jacottet). On ne saurait passer sous silence les noms de collaborateurs éminents tels que : les généraux Rouquerol (bien connu des lecteurs de la *Revue militaire suisse*), Camon, Canonge, Duffour, des colonels Alléhaut, Revol, Moyrand, Lemoine, Pagezy, pour ne citer que ceux qui, à titres divers, retiennent l'attention du lecteur. La *Revue militaire française* ne traite pas des objets se rapportant exclusivement à l'infanterie. La variété des études qu'elle publie permet de se tenir au courant des problèmes généraux intéressant l'art de la guerre et la conduite des troupes.

La **Revue d'infanterie**<sup>2</sup> est l'organe français le plus apte à nous fournir des renseignements précis sur les multiples problèmes qui se posent relativement au combat de l'infanterie et des chars, aux méthodes d'instruction de l'armée française et aux questions techniques visant l'armement du fantassin et le matériel des troupes spéciales. Etudes très fouillées, bénéficiant d'une précieuse documentation et présentées avec cette clarté de pensée et de style qui est le propre des écrivains français. Le *Revue d'infanterie* a toujours revêtu le caractère d'un organe officiel appelé à servir de « complément obligatoire » à l'instruction des cadres. Le nouveau « Règlement d'infanterie » (art. 68 et 88) l'a rappelé en termes précis. Suivre attentivement les exposés de cette revue, c'est manifestement se familiariser avec des problèmes d'organisation et d'instruction auxquels nous ne saurions rester indifférents.

La **France militaire**<sup>3</sup> s'adresse à l'ensemble de l'armée. Parallèlement aux articles de fond sur des questions générales (politique, histoire, instruction), elle publie les « décisions ministérielles », rend compte de l'activité des sociétés militaires de toutes armes et se fait l'interprète habile des revendications du personnel en matière d'avancement et de traitement. Journal qui reflète véritablement la « vie » tant morale que matérielle de l'armée française.

## BELGIQUE.

**Bulletin belge des sciences militaires**<sup>4</sup> vise particulièrement l'instruction des officiers de toutes armes. Organe très représentatif de l'intérêt que les Belges continuent à porter à la défense nationale, malgré la forte réduction des effectifs et la diminution de la durée des périodes d'instruction. Les études variées que publie cette revue témoignent de la volonté de renforcer par tous les moyens la valeur d'une armée qui a subi si durement l'épreuve de la guerre. On a souvent

<sup>1</sup> Ouvrage paru récemment. Notice bibliographique suivra.

<sup>2</sup> Paraît mensuellement. Rédigée sous les auspices du Ministère de la Guerre. Charles-Lavauzelle, 124, Boulevard St-Germain. Paris.

<sup>3</sup> *Journal militaire quotidien*, (124, Boulevard St-Germain, Paris), dirigé par le lieutenant-colonel Ferrandi, dont on se rappelle les intéressantes conférences faites en Suisse sur les opérations au Maroc.

<sup>4</sup> Publication mensuelle, sous contrôle de l'Etat-major général de l'armée. Imprimerie typographique de l'I. C. M., Bruxelles.

comparé l'organisation de l'armée belge à la nôtre. Quoique les institutions militaires des deux pays diffèrent sur de nombreux points, et notamment dans leur principe, il existe certains éléments de comparaison qui justifient abondamment l'intérêt que nous pouvons prendre à l'étude des questions militaires qui se posent actuellement en Belgique. Cela d'autant que la brièveté des cours d'instruction belges provoquera l'emploi de méthodes d'enseignement qui s'apparenteront étroitement aux nôtres. Le *Bulletin belge des Sciences militaires* est un périodique de valeur, son autorité est manifeste. On le lira toujours avec profit. Une chronique bibliographique très à jour et complète tient le lecteur au courant du mouvement littéraire. Ajoutons que cette revue belge publie actuellement une étude sur l'organisation de la défense nationale en Suisse.

**Revue belge du tir** <sup>1</sup>, organe officiel de différentes sociétés de tir, comparable au *Journal des carabiniers suisses*. Les articles qu'il publie démontrent que l'exercice du tir est encore très en honneur en Belgique malgré le rapide développement pris par les sports réputés modernes.

(A suivre.)

Capitaine R. MASSON.

#### LECTURES D'HISTOIRE.

*Les chemins de fer allemands et la guerre*, par M. Meschaud, secrétaire général du comité de direction des grands réseaux de chemins de fer français. Un vol. in-8° de 332 pages avec 2 cartes hors texte. Charles-Lavauzelle, éditeurs. Paris. Prix : 18 fr. (français).

On ne saurait comprendre les opérations stratégiques d'une armée sans étudier parallèlement l'organisation et le rendement de ses services d'arrière. La parfaite compréhension des grandes batailles de la dernière guerre se heurte précisément à la difficulté de saisir l'ensemble des multiples facteurs qui ont influencé positivement ou négativement telle entreprise de grand style. Par une inclination naturelle, on est trop souvent porté à limiter l'étude de la bataille à la seule activité des combattants du front, en oubliant que cette activité est étroitement conditionnée par le fonctionnement de différents « services », sans lesquels une armée ne saurait ni vivre ni combattre.

La littérature militaire d'après-guerre, si abondante en ouvrages tactiques et en récits de combat, s'enrichit peu à peu de quelques études portant sur l'organisation territoriale et matérielle des pays en guerre. Telle est celle qui nous occupe. L'auteur, spécialiste des questions ferroviaires <sup>2</sup> a entrepris le vaste sujet de préciser le rôle joué par les chemins de fer allemands pendant et après la guerre. Il n'est pas exagéré de dire qu'il a pleinement réussi à faire vivre devant nos yeux ce grand organisme pourvoyeur des armées, appelé à jouer, dès août 1914, un rôle de premier plan tant dans l'ordre militaire que dans l'ordre économique.

Après avoir rappelé les difficultés rencontrées par l'autorité

<sup>1</sup> Publication mensuelle. Bruxelles.

<sup>2</sup> Voir son étude : *Politique et fonctionnement des transports par chemins de fer pendant la guerre*. (Publications de la Dotation Carnégie.) — « Les chemins de fer français et la guerre » (*Revue politique et parlementaire*, 10.10.15.) Dans le même ordre d'idées, rappelons les ouvrages de A. Marchand, insp. gén. à la compagnie des Ch. de f. de l'Est : « Les plans de concentration de 1871 à 1914 » et les « Chemins de fer de l'Est et la guerre de 1914-1918 » (Berger-Levrault). (Voir notice bibliographique R. M. S. n° 8 1927.)

militaire dans la préparation des chemins de fer à la guerre du fait qu'ils n'étaient pas exploités par l'Etat, il précise les méthodes de la politique du Gouvernement tendant au rachat progressif des chemins de fer et à leur organisation administrative et militaire en vue de la guerre. L'étude de la capacité d'action des chemins de fer allemands amène l'auteur à des déductions d'ordre stratégique, par lesquelles il cherche à démontrer que, bien avant 1914, les opérations initiales du grand état-major étaient nettement indiquées par la contexture du réseau ferroviaire. Constatation certes point inédite, mais qui, à la faveur d'une documentation abondante, rappelle et confirme des faits généralement oubliés.

Suivent des considérations sur l'exploitation des chemins de fer pendant la dernière guerre et des données statistiques relatives au réseau ferré, au matériel, aux transports militaires et civils. On ignore généralement que, dès 1915, l'Allemagne connut une véritable crise des transports, préjudiciable à la fois au ravitaillement de l'armée de campagne et au maintien des relations économiques à l'intérieur du pays. Il est particulièrement intéressant d'apprendre quelles mesures furent prises par les autorités pour tenter d'enrayer cette crise qui fut, à juste titre, l'une des plus grandes préoccupations de Ludendorff.

Les derniers chapitres de ce livre traitent de la politique financière, des tarifs, et de la réorganisation des chemins de fer, après la guerre.

Ouvrage complet et dont les chapitres amorcent des problèmes d'organisation qui se posent dans tout pays soucieux de préparer sa défense militaire.

R. M.

*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung.* — No. 9, septembre 1928.

Infanterie-Begleitwaffen, von Hauptmann G. Däniker. — Nachrichtendienst im Inf. Bat., von Oberlieut. W. Luthy. — Beschwerdentscheid des Eidg. Militärdepartements vom 22. August 1928 in Sachen Meuterei in der Füs. Kp. III/84. — Die neue Verordnung über den Vorunterricht, von Oberst Gessner. — Patriotische Antimilitaristen, von Lieut. F. Brawand. — Totentafel. — Schweizerische Offiziersgesellschaft. — Liste des conférences 1928-1929. — Literatur.

*Deutsch-Französisches, Französisches-Deutsches Militärwörterbuch.*

In-16 de 340 p. Verlag « Offene Worte », Berlin 1928.

Clair, bien ordonné, format de poche, ce dictionnaire est de nature à rendre des services dans un pays de bilinguisme franco-allemand comme le nôtre. Bien entendu, la rivalité entre Allemands, d'une part, et Franco-Belges d'autre part, n'a pas été perdue de vue. Elle se manifeste dans quelques indications accessoires qui fleurent la tendance. Cela n'enlève rien à l'utilité générale du travail.